

ASA – Université Lille 1

Bulletin de l'Association de Solidarité des Anciens

De l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies



Sommaire du bulletin

Editorial1		
I - Les randonnées et balades2		
II – Sorties et Voyages3	VII – Chronique17	
III – Les 17 – 19 :7	VIII – Hommages 18	
IV – Ateliers13	IX - Carnet23	

Editorial

Ca y est, l'université de Lille a pris son envol le 1^{er} janvier. L'intervention très claire d'Yves Chaimbault lors de la conférence du 13 mars « Université de Lille : Comment ? Pourquoi ? enjeux et perspectives », reprise partiellement dans ce bulletin, montre qu'une nouvelle gouvernance se met en place. Dans ces conditions nos interlocuteurs changent, les services centraux

Assemblée Générale de l'ASA

Le MARDI 15 MAI 2018 de 9 h à 12 h

Amphi MIGEON Polytech-Lille Ordre du jour :

Rapport d'activités ; Rapport financier ; Projet de fusion-création entre l'ASA et l'Association des Anciens et amis de Lille 3 : présentation et débat. Coquetel déjeunatoire.

se réorganisent complètement et se réimplantent sur les différents sites. Et nous n'avons là qu'une étape dans un processus appelé à durer un certain temps. Les décisions qui jusqu'ici étaient du ressort de chacune des 3 universités sont désormais du ressort de l'UdL (Université de Lille). C'est à ce niveau qu'une politique globale se définit et que les décisions se prennent. Le président, la vice-présidente culture que nous avons rencontré nous ont assuré de leur soutien mais ils nous ont aussi interrogé sur les perspectives d'un rapprochement avec les autres associations d'anciens.

De fait, depuis plusieurs années, nous développons des initiatives communes avec l'Associations des Anciens et Amis de Lille3, une association qui a de très fortes similitudes avec la nôtre.

C'est pourquoi le bureau de l'ASA a proposé au CA du 15 mars de nous engager sur la voie d'une fusion de nos deux associations en vue de former une nouvelle association ouverte aux anciens de l'université de Lille dans son ensemble. Le CA a mandaté le bureau pour préparer un projet de fusion-création tel qu'encadré par le décret du 7 juillet 2015. L'Association des Anciens et amis de Lille 3 s'est engagée dans la même voie.

Dans ce processus qui débute, nous veillerons à ce que cette association née de la fusion respecte nos principes fondateurs : une ouverture à toutes les catégories de personnels ; une solidarité entre ses membres et une solidarité intergénérationnelle ; la conservation de liens avec les actifs et avec l'université (histoire, sauvegarde des instruments scientifiques,17-19...) ; un ensemble d'activités culturelles, de loisirs...qui permettent de renouveler le lien social créé dans l'activité dans un contexte convivial. C'est dire que toutes nos activités auront vocation à perdurer et se développer dans le cadre de la nouvelle association.

Nous sommes non pas à un tournant de notre histoire, puisque nous comptons préserver les mêmes valeurs mais à une étape importante de notre développement en lien avec la dynamique de la création de l'Université de Lille Jacques DUVEAU, président ASA

I - Les randonnées et balades

Balade du vendredi 19 janvier 2018 : Lille au fil de l'eau et des siècles

Le vendredi 19 janvier, sous un rayon de soleil présent mais ne parvenant pas à faire oublier le vent frais, une quarantaine de personnes se sont donné rendez-vous au pied des *Tulipes de Shangri-La*, œuvre sculpturale que *Lille2004* avait commandée à Yayoi Kusama, un Japonais. Au moins c'est un point de repère facile à identifier entre les deux gares ferroviaires lilloises. Facile à identifier aussi, le fait que ce lieu soit au cœur d'un quartier qui reflète l'architecture urbaine de la fin du XX^e siècle et début du XXI^e. L'ensemble du bâti autour de la gare Lille-Europe ne permet même plus de se rendre compte qu'au-delà, vers le nord-est, les villes de Mons-en-

Barœul et une partie de La Madeleine occupent une butte sableuse. Jusqu'au début du xx^e siècle, plusieurs carrières ont extrait le sable nécessaire aux constructions urbaines. Aujourd'hui, seuls quelques noms de rues en gardent le souvenir.

Venir du nord-est, c'était venir du Saint-Empire romain germanique ou de son héritier, l'empire austro-hongrois. Quelques centaines de mètres de fortifications basses le rappellent, interrompues par les portes de Roubaix et de Gand. Datant dans leur état actuel de 1621 et 1623, restaurées au cours du XIX^e siècle, elles sont aujourd'hui remises en valeur. Ces fortifications basses et



épaisses – afin d'amortir les boulets de canon – étaient entourées de douves, dont le contenu était relié, en limite de la commune de Saint-André, à un bras de la Deûle, sortant de Lille en direction de Marquette puis Wambrechies. En amont, dès le XVI^e siècle, les échevins décidèrent de détourner de la place des Reignaux vers ces douves le cours du Becquerel – ou Chaude Rivière, parce que, paraît-il, il ne gelait jamais – un cours d'eau quasi rectiligne, venu du « bas de Mons » (actuelle rue de la Guinguette). Gosselet (1895) évoque ce cours d'eau déjà enfoui par les diverses constructions urbaines à la fin du XIX^e siècle, mais qui continue à drainer les eaux de pluie et à se manifester par des inondations intempestives. Aujourd'hui la situation est aggravée avec l'encaissement de la Voie rapide urbaine qui en traverse le lit dans le prolongement de la... rue du Becquerel, à Fives !

En descendant la rue de Gand vers la place Louise-de-Bettignies, on suit une voie historique, que Philippe le Bel (IV), roi de France fit enjamber du château dit de Courtrai qu'il se fit bâtir. Plutôt irascible car il portait haut et fort l'idée de nation, le roi de France se méfiait des velléités autonomistes du comte de Flandre, son vassal, et souhaitait le surveiller de près. Un mur de fondation de ce château a été retrouvé et préservé lors du creusement du parking souterrain. Ce lieu était stratégique : c'était, depuis le début du XI^e siècle, le port de la ville de Lille, naissante. C'était un point de rupture de charge : les marchandises venues du sud étaient réembarquées pour continuer vers l'aval, un bras navigable de la Deûle occupant jusqu'au début du XX^e siècle, toute l'avenue du Peuple-Belge. D'où le projet actuel de remise en eau de cette avenue.

À l'arrière de l'hospice Comtesse, nous quittons l'avenue pour nous attarder devant une descente d'escalier qui, durant les Journées européennes du patrimoine, permet d'aller admirer le canal Saint-Pierre et ses voûtes en

briques rouges. Avant le XI^e siècle, ce bras de la Deûle a joué un rôle très important que nous suivons par le dessus, au niveau du sol actuel. Passant sous la rue de la Monnaie au niveau du n° 21, ce cours d'eau pourrait revoir le jour à la périphérie de l'espace au centre duquel trône actuellement la cathédrale Notre Dame-de-la-Treille. En fait cet emplacement est celui de la motte féodale à l'origine de la ville de Lille, entourée d'eau par divers bras de la Deûle, non canalisée à l'époque. Sur le mur d'un café, derrière l'enseigne, on devine une plaque « rue du cirque »,



désignant ce petit bout de rue qui se prolonge vers le nord par la rue des Trois-Mollettes. Le mot « cirque » évoque la forme générale de l'emplacement de la motte féodale. Quelque part entre la rue des Trois-Mollettes et le Cours à l'Eau qui relie la Treille à la place aux Oignons, débouchait jusqu'au XVII^e siècle, un autre petit cours d'eau appelé le Bucquet. Venu des bas-quartiers de Lambersart, le Bucquet a été sacrifié par Vauban pour implanter la citadelle de Lille, celle qu'il considérait lui-même comme étant la « reine des citadelles ».

Reprenant notre chemin vers l'amont, nous marchons rue des Weppes, sous laquelle continue de couler le bras de la Deûle qui alimentait l'espace circulaire autour de la motte féodale. Des cartes postales du début du XX^e siècle montrent encore cette rue des Weppes engorgée par deux péniches. C'est durant l'entre-deux-guerres que la rue a été asséchée par raison de salubrité. On travers la rue Esquermoise pour avancer dans la rue Thiers jusqu'à la place Maurice Schumann. Là, la pointe urbaine entre la rue des Bouchers et la rue de la Baignerie est coupée par un espace apparemment abandonné en cette période hivernale : un espace public relie les deux rues sur l'emplacement du bras de la Deûle que nous suivons depuis l'avenue du Peuple Belge jusqu'au quai du Wault, tout proche. Plus rien en surface ne suggère la présence souterraine, pourtant bien réelle, de cours d'eau. En fait, du XVII^e au XIX^e siècle, de très nombreux bras de décharge ont été creusés par l'homme pour faciliter l'écoulement des eaux et assainir les ouvrages antérieurs. Mais la méconnaissance du fonctionnement des cours d'eau a conduit à une situation inextricable. D'un côté, tant que l'inondation contrôlée était un système de défense, percer des canaux supplémentaires ne posait aucun problème et renforçait la défense. Mais d'un autre côté, multiplier les voies d'écoulement ne pouvait que ralentir le débit dans chacun d'eux, et donc accentuer l'envasement naturel et l'insalubrité de ces cloaques. C'est le XX^e siècle qui en a fermé la plupart. Et il a fallu les travaux de percement du métro pour retrouver un certain nombre d'écoulements intempestifs qui ont créé quelques perturbations dans quelques chantiers.

Le débouché au quai du Wault permet d'entendre une interprétation de géologue. La haute Deûle, qui avait un rôle commercial affirmé entre La Bassée et Lille dès le XIV^e ou XV^e siècle, arrivait dans une vallée très évasée entre Lomme et Loos. Elle entrait dans Lille par une chute d'eau de 2 mètres (rue de la Barre ?) qui imposait une rupture de charge : il fallait débarquer les marchandises et les conduire à pied jusqu'au port, derrière la motte féodale et l'hospice Comtesse. Là, il fallait réembarquer (voir plus haut). Le site de Lille était donc stratégique dans les deux sens : pour traverser à gué la large vallée de la Deûle (rue de la Monnaie, rue Esquermoise et rue Royale) d'une part, pour assurer la continuité longitudinale du transport de marchandises d'autre part.

Aujourd'hui, il faut redonner un peu de liberté à l'eau dans la ville. Tous les sociologues reconnaissent que c'est un facteur d'apaisement dans nos cités trop minérales. Mais il faut en expliquer le sens aux riverains. Pas seulement le sens en termes de bien-être, mais aussi rappeler que l'histoire de la ville de Lille est liée à l'eau, comme beaucoup d'autres localités.

Francis MEILLIEZ

II – Sorties et Voyages

Les ASA-tiens en Alsace Centrale – 23-27 septembre 2017

Pour ce dernier voyage ASA de l'année 2017, seuls 23 participants étaient au départ de la Cité Scientifique, sur les 30 inscrits à l'origine. Il en fallait plus pour assombrir le moral du groupe, d'autant que la météo s'est enfin faite plus clémente et que, à part le dernier jour à Nancy, le soleil nous a accompagnés fidèlement, apportant une douceur automnale bienvenue.

Le programme du samedi 23 septembre était succinct car il s'agissait avant tout de rallier Colmar à une heure "décente". Partis de Villeneuve d'Ascq un peu avant 7h15 (ponctualité ASA, naturellement !), nous avons fait une première étape à **Metz** d'abord pour le déjeuner, puis pour la visite guidée du centre historique.



Nous y avons découvert une cité très agréable avec beaucoup d'espaces verts, notamment le long de la Moselle,



et de beaux ensembles architecturaux : l'Opéra-Théâtre et le Temple Neuf sur la place de la Comédie (où se trouve notre restaurant), le palais du Gouverneur, la chapelle des Templiers, etc., et sur la Place d'Armes l'Hôtel de Ville et la Cathédrale St Etienne (ci-dessus) qui se font face. La cathédrale, édifiée entre 1220 et 1520, est un pur joyau de l'art gothique flamboyant dans ses parties hautes qui contrastent avec la nef un peu massive. Une visite vraiment fort intéressante, et un peu courte ! Il fallait bien reprendre le car pour rejoindre notre hôtel à Colmar, où nous étions attendus... avec l'apéritif, ce qui met toujours les ASA-tiens de bonne humeur.

Le deuxième jour était consacré à la visite du Château de Haut-Koenigsbourg (**photo ci-contre**) le matin et à la découverte du vieux Colmar l'après-midi. Un départ plutôt matinal nous a permis d'arriver au Château avant la foule de touristes. Cette ancienne place forte du 12ème siècle, bâtie sur un éperon rocheux de 800 m. de haut, détachant ainsi sa silhouette aux tons rosés sur un ciel d'azur, domine la plaine d'Alsace et nous aurait offert un superbe panorama si la brume du matin ne s'en était pas mêlée. Restauré à la fin du 19ème siècle à l'initiative de Guillaume de Hohenzollern qui voulait un faire en symbole de la germanité de l'Alsace, le château comporte plusieurs bastions, des salles d'armes, un jardin supérieur, le logis avec les

pièces d'habitation, le donjon et l'escalier en colimaçon rendu célèbre par le film de J. Renoir, La Grande Illusion. La seconde étape de la journée nous a emmenés au charmant village de **Sélestat**, sur la rive gauche de l'Ill, où après avoir cheminé les maisons alsaciennes parmi harmonieusement fleuries, nous nous sommes aussi restaurés. Puis direction Colmar, où un petit train touristique nous fit découvrir le "vieux Colmar" en passant par la Maison des Têtes, la collégiale St Martin, la Maison Pfister et surtout la petite Venise (photo ci-contre), quartier très animé, aux belles bâtisses fleuries. En fin de iournée, nous avions rendez-vous au musée Unterlinden ("sous les tilleuls") situé dans l'ancien couvent des Dominicaines, musée où se



côtoient collections archéologiques, arts décoratifs (porcelaines, faïences, mobilier...), oeuvres médiévales et Renaissance, dont le chef-d'oeuvre est sans conteste le fameux Retable d'Issenheim par Mathias Grünewald, que notre guide érudite détailla minutieusement.

Le troisième jour, l'itinéraire a couvert la route des vins, de Kaysersberg à Ribeauvillé en passant par Riquewihr. Kaysersberg, ville natale du Dr. Schweitzer, est dominée par son château, vestige de l'ancienne décapole (groupement de 10 villes libres) créée en 1354. Elle surprend par le charme de ses sites médiévaux, avec ses ruelles pavées, ses maisons à colombages (que l'on retrouve partout en Alsace), ses nombreuses chapelles, le pont fortifié enjambant la Weiss, la Tour de la Porte haute, l'Hôtel de ville Renaissance, etc. Puis, ce fut Riquewihr, la "Perle du vignoble alsacien" qui allie la qualité de son architecture à celle de ses vins ; cité médiévale, flanquée au nord et au sud de collines plantées de vignes, elle est protégée par une double enceinte. De part et d'autre de la rue principale, qui court de l'Hôtel de ville, au sud, à la Porte Haute au nord, les échoppes et les maisons de vignerons arborent leurs symboles professionnels (tonnelier, tailleur, vigneron...) sur les linteaux de portes. Après le déjeuner, une dégustation des cépages alsaciens (Riesling, Gewurtztraminer, etc.) à la maison Zimmer a permis à plus d'un "oenophile" de reconstituer sa réserve de crus alsaciens. Avant de rentrer à l'hôtel, nous sommes passé par Ribeauvillé, autre ville médiévale bien connue, siège de la Seigneurie des Ribeaupierre qui y firent construire trois châteaux forts dont les ruines surplombent encore la cité.

Le lendemain matin, nous avions quartier libre jusqu'à 10h30, une aubaine pour tous ceux qui souhaitaient retourner dans le vieux Colmar et arpenter librement ses ruelles pour faire quelques photos ou quelques courses.

Ensuite, c'est un autre village médiéval que nous avons découvert, **Eguisheim**, ville natale du pape Saint Léon IX, dont les pittoresques ruelles s'enroulent en cercles concentriques à l'intérieur des remparts ; le tour de ville dévoile des maisons à colombages, richement fleuries, l'église St Pierre et St Paul, le Château Bas. Un peu plus loin sur la colline se dressent les restes de trois châteaux. Après cette promenade apéritive, nous avons pris le déjeuner à l'**Ecomusée d'Ungersheim** et y avons passé l'après-midi. C'est un musée de plein air où ont été transférées d'authentiques constructions alsaciennes formant un village vivant ; on y trouve une ferme, un lavoir, une halle des fêtes, une tour fortifiée, des boutiques, des maisons d'ouvriers... Des acteurs costumés présentent des métiers traditionnels : forgeron, sellier, tonnelier, boulanger, menuisier, etc. De retour à l'hôtel,

lors du "pot" de fin de séjour, le groupe au grand complet a célèbré un anniversaire, on ne dira pas de qui, avant de déguster une savoureuse choucroute alsacienne préparée par le chef de l'hôtel à notre demande.

Le dernier jour, mercredi 27 septembre, nous avons quitté Colmar dès 8h00, et traversé les Vosges au col du Bonhomme afin de rencontrer nos deux guides (le luxe!) à l'Office du Tourisme de Nancy. La visite, sous un ciel gris, nous a emmenés sur la cèlèbre Place Stanislas avec ses grilles dorées où manifestement se préparait un événement floral, puis juste à côté la Place d'Alliance (photo ci-contre) avec sa magnifique perspective, et la Place Carrière avec le Palais du Gouvernement, toutes trois inscrites au



patrimoine mondial de l'UNESCO. Puis dans la "ville vieille", nous avons pu admirer le Palais Ducal du plus pur style Renaissance et la basilique St. Epvre. Enfin, il était temps de se rendre au restaurant avant de prendre le chemin du retour, via le Luxembourg et la Belgique.

Du beau temps, un chauffeur compétent, de bons guides, des villages fleuris, du bon vin, un groupe convivial, voilà les ingrédients qui ont contribué au succès de ce voyage.

Bernard DELAHOUSSE

Deux expositions: De Picasso à Séraphine, Wilhelm Uhde et les Primitifs modernes au LaM (30-11-17) et Musique! Echos de l'Antiquité, Louvre Lens (21-12-17)

Après l'exposition Millet (Palais des Beaux Arts, Lille), l'ASA a terminé l'année par deux visites d'expositions très intéressantes, bien que différentes tant sur le plan sujet que sur le plan chronologique.

La première, au LaM de Villeneuve d'Ascq, intitulée « De Picasso à Séraphine, Wilhelm Uhde et les Primitifs modernes » avait comme fil conducteur la vie de Wilhelm Uhde, juriste d'origine allemande qui s'est consacré à l'histoire de l'art dans la première partie du $20^{\rm ème}$ siècle.

Le parcours de l'exposition nous fait donc découvrir les choix de Uhde. Tout d'abord les avant-gardes: Picasso, Braque, H. Rousseau, Marie Laurencin, Sonia Delaunay (avec qui Uhde a fait un mariage de convenance avant qu'elle épouse Delaunay). Puis on découvre Helmut Kolle (portrait

d'Anne-Marie, soeur de Uhde), dans un style expressionniste allemand, Séraphine de Senlis, autodidacte dont on peut admirer les splendides compositions florales multicolores à la végétation luxuriante.(1). Une partie du parcours est réservé aux « Peintres du Coeur Sacré » que l'on connaît moins bien : Camille Bombois et ses nus, Louis Vivin et son obsession du détail, André Bauchant, ses paysages exotiques et son iconographie religieuse.

Dans l'ensemble, promenade artistique très agréable et très instructive. Un seul regret exprimé par quelques participants: Si nous avons appris beaucoup sur W. Uhde, les commentaires sur les oeuvres exposées étaient un peu sommaires..

La deuxième exposition « Musique! Echos de l'Antiquité », au Louvre Lens, nous renvoie dans un passé plus lointain. Nous allons suivre la musique sur quatre aires culturelles de l'Antiquité: l'Orient (Mésopotamie), l'Egypte, la Grèce et Rome.

Chaque « bulle » du parcours nous montre des représentations de musiciens (statues, fresques, mosaïques...),

des vestiges d'instruments de musique miraculeusement conservés ou reconstitués, des bribes de notations musicales datant de 3000 ans. L'exposition rassemble près de 400 oeuvres d'une grande diversité: tablettes mésopotamiennes, papyrus et sarcophages égyptiens, vases grecs, reliefs monumentaux romains qui, tous, montrent que la musique participait à la vie antique, que ce soit le pouvoir, les champs de bataille, les temples et la religion ou la vie quotidienne..

Clou de l'exposition: on peut même écouter l'Hymne d'Ugarit qui serait le plus ancien chant connu à ce jour dans le monde!

Pour les curieux on peut consulter des planches représentant les anciens instruments : cithare, lyre, barbiton, luth, flute, clarinette, cor, syrinx, trompette, cymbales, sistre, tympanon ...et j'en oublie certainement.

Bref, c'était encore une exposition très instructive et il faut remercier Les organisateurs de nous avoir proposé cette visite.

• On peut retrouver les oeuvres de Séraphine de Senlis sur Wikipédia et d'autres sites

Francis WALLET

Bilan des voyages et sorties 2017

Cet article reprend les principaux éléments du bilan des voyages et sorties 2017 présenté sous forme de Powerpoint lors de la soirée rétro du 4 décembre dernier. Le programme 2017 élaboré par la Commission voyages et sorties de l'ASA, en collaboration avec l'agence CP Evasion et Découvertes ainsi qu'avec l'Association des Anciens de Lille 3, comprenait :

- 5 voyages : Zélande (28-31 mars) organisé par les Anciens de Lille 3 Grèce du Nord (9-17 mai) Islande (18-26 juin) Chemin de Compostelle (10-17 septembre) Alsace Centrale (23-27 septembre).
- et *4 excursions*: Musée Royal de Mariemont et Abbaye N-D à la Rose, Belgique (23 mars) Laon et Familistère de Guise (26 avril) St Omer et Arques (23 mai, Lille 3) Blérancourt-Coucy-le-Château et Noyon (6-7 octobre, Lille 3).

Les 5 voyages ont rassemblé quelque 130 participants ASA effectifs (sur 150 inscrits initialement), et les excursions 95 participants (sur 104 inscrits). Le pourcentage de désistements se maintient autour de 8%; de même on observe toujours un « noyau dur » d'environ 80 adhérents participant à deux sorties ou plus, alors qu'en même temps on note, heureusement, la participation de « nouvelles têtes ».

Les voyages long et moyen courriers continuent à se remplir facilement, ce qui conforte la commission dans ses choix (issus d'ailleurs des suggestions des adhérents lors des rencontres de septembre et décembre) et dans ses négociations. Par contre on constate un fléchissement conséquent sur le *bref séjour* de fin septembre : 23 participants pour l'Alsace (2017), et seulement 26 inscrits pour Fontainebleau et Vaux-le-Vicomte(2018), alors que l'on avait dû constituer 2 groupes pour le Cotentin (2014) et pour l'Anjou (2015). Désaffection passagère ou tendance significative ? La commission devra se poser la question du maintien ou non de la formule du court séjour, dont il convient de rappeler ici que la vocation (solidaire) est de s'adresser en priorité aux adhérents qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas participer aux autres formes de voyage.

En ce qui concerne les excursions, la participation reste forte, à tel point que, malgré les désistements, CP Evasion nous a fait bénéficier de la tranche de tarif plus favorable, ce qui nous a permis de rembourser chaque participant à hauteur de 8 € par sortie.

Un comparatif sur 5 ans des prix des voyages ASA permet, tout en tenant compte de la diversité des pays, des formules et des durées, d'observer que la commission tient le cap de la *modération*: pour les voyages long courrier, la moyenne se situe autour de 2400 €/personne – à l'exception des Rocheuses (2015) et de l'Islande (2017), deux destinations au niveau de vie élevé – pour les voyages moyen courrier, la fourchette se situe autour de 1650 €, avec l'Ecosse (2013) à 1765 € eBerlin-Dresde (2016) à 1539 €, mais sans inclure Moscou-St Petersbourg (2014) à 2485 €/pers. (tarif croisièreoblige !) – enfin pour les brefs séjours, le prix par personne se situait autour de 700 €, de 2013 à 2015, puis il agrimpé à 888 € en 2016 (croisière sur la Seine oblige bis !) et légèrement rebaissé en 2017 à 872 €, tout en restant assez élevé en raison d'un effectif inférieur à 29 participants.

Le bilan des programmes de voyages et sorties 2017 s'inscrit donc dans la lignée des précédents : plutôt satisfaisant et cohérent, preuve en est la participation constante des adhérents, cette année encore. Il revient à la Commission voyages et sorties de continuer d'être à l'écoute des adhérents et de réfléchir aux évolutions à engager, notamment dans le cadre nouveau de l'Université de Lille (UdL). Nous avons déjà anticipé cette nouvelle donne en collaborant activement depuis plus de deux ans avec l'Association des Anciens de Lille 3,

représentée par Françoise Marchand, sur des projets de voyages et sur des conférences. Celle-ci et l'une de ses collègues participent aux travaux de la Commission, qui dorénavant étudie les projets des 2 partenaires et établira la programmation commune 2019. Les membres de la Commission devront notamment veiller à ce que l'augmentation de l'offre n'induise pas une trop grande dispersion des adhérents qui pourrait être préjudiciable à certains projets. Bref il ne s'agit pas de dormir sur ses lauriers et la Commission en est bien consciente.

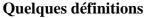
Bernard DELAHOUSSE

III – Les 17 – 19:

CARPE DIEM avec les cadrans solaires

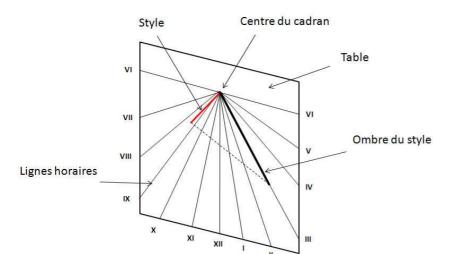
Résumé d'une conférence faite aux Rendez-vous de l'ASA le 23 janvier 2018

L'observation de la variation de l'ombre d'un bâton planté verticalement dans le sol (gnomon) au cours de la journée et au cours de l'année a très vite suggéré aux hommes que l'on pouvait utiliser le Soleil comme repère de l'année. Dès lors des instruments spécifiques ont été construits pour avoir des repères plus précis. Ainsi la mosaïque de la Fig.1 (ci-contre) montre Anaximandre, philosophe grec du VIe siècle. av. J.-C considéré comme l'inventeur du cadran solaire, qui tient un objet qui se révèle être un ancêtre de cadran solaire.



Un cadran solaire est constitué d'une table sur laquelle sont tracées des lignes horaires et d'un style qui projette son ombre sur la table. L'ombre, lorsqu'elle se superpose aux lignes horaires indique l'heure solaire locale vraie.

Au cours des millénaires toutes sortes de cadrans ont été inventées. La table peut être horizontale, verticale,





sphérique, inclinée, ou encore cylindrique... Le style peut être un gnomon, un style polaire ou encore être remplacé par un trou laissant passer la lumière. Le gnomon est une tige perpendiculaire à la table tandis que le style polaire est une tige parallèle à l'axe du monde (axe autour duquel tourne la Terre).

La Fig.2 (ci-contre) montre l'allure d'un cadran vertical muni d'un style polaire.

Les lignes horaires

Dans un cadran vertical la ligne XII h

est verticale. L'angle d'une ligne horaire est repéré par rapport à cette ligne de référence. Si on appelle z cet angle, on a:

$$\tan z = \frac{\cos \Phi \cdot \tan H}{\cos D + \sin D \cdot \sin \Phi \cdot \tan H}$$

Dans cette formule:

 Φ est la latitude du lieu (50°36'44" pour Villeneuve-d'Ascq);

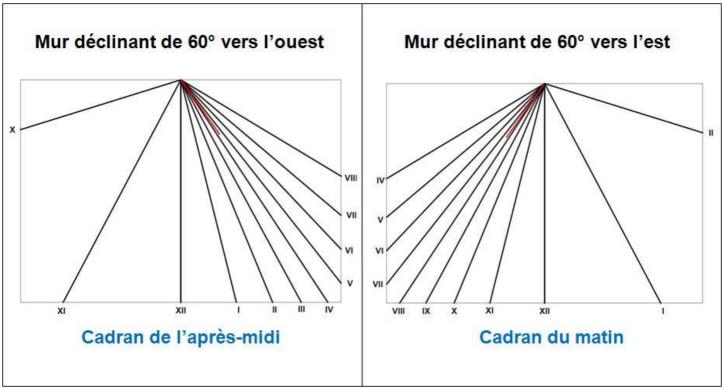
D est l'angle de déclinaison que fait la normale du mur avec la direction nord-sud;

H est l'angle horaire solaire (le Soleil tourne de 15° en une heure)

z est l'angle cherché.

Il existe un cas particulier, celui du mur méridional (D=0), on a alors simplement :

$$\tan z = \cos \Phi \cdot \tan H$$



La Fig.3 (ci-dessus) montre l'allure des lignes horaires dans le cas de murs orientés soit vers l'est soit vers l'ouest.

La lecture de l'heure

L'heure légale **HL**, c'est à dire celle de notre montre, pour un lieu donné, à un jour donné, est obtenue en ajoutant trois corrections à l'heure solaire locale **HS** lue sur le cadran :

$$HL = HS + CE + CL + CH$$

Correction donnée par l'équation du temps:

L'équation du temps est due au double mouvement de la Terre : sa révolution autour du Soleil selon une trajectoire elliptique et sa rotation autour de son axe incliné sur le plan de l'orbite. La correction à appliquer varie continument au cours de l'année. On obtient alors le *Temps solaire moyen local*. Quelques valeurs de **CE** sont données dans le tableau suivant :

26 janvier: +12 min	25 avril: -2 min	2 juillet: +4 min	14 octobre: -14 min
11 février: +14 min 30 s	13 mai: -3 min 30 s	26 juillet: +6 min 30 s	3 novembre: -16 min30s
6 mars: +11 min	2 juin: -2 min	12 août: +5 min	17 novembre: -15 min
15 avril: 0	13 juin: 0	31 août: 0	25 décembre: 0

Correction donnée par la longitude du lieu:

L'heure de notre montre utilise comme référence le méridien international de Greenwich. Il faut donc appliquer une correction due à la longitude du lieu où est situé le cadran. On obtient alors le *Temps universel*: UT. Pour Villeneuve-d'Ascq, la correction est : CL = -12 min

Correction heure d'hiver et heure d'été:

Finalement, pour obtenir l'heure de la montre ou *Temps légal*, il faut appliquer une dernière correction en fonction de la saison.

La correction pour l'heure d'hiver : $\mathbf{CH} = +\mathbf{1h}$ et celle pour l'heure d'été : $\mathbf{CH} = +\mathbf{2h}$.

Exemple:

S'il est midi, le 21 septembre sur le cadran solaire de Bouvines (CL=-13min), on doit lire :

13h 40 min sur la montre (12h - 7min - 13 min + 2h).

Les arcs diurnes



Au cours d'une journée, l'extrémité de l'ombre du style sur la table suit une courbe appelée arc diurne. Il s'agit d'un arc d'hyperbole sauf lors des équinoxes où cet arc devient une droite. Les arc extrêmes sont liés aux solstices d'hiver et d'été. La **Fig.4** (ci-contre) montre un cadran présentant de nombreux arcs diurnes. Certains sont relatifs à la position du Soleil dans les constellations d'où les signes du zodiaque, d'autres correspondent aux jours particuliers dont la durée de la nuit et du jour est notée de part et d'autre de la verticale.

<- Cadran daté de 1711, restauré, Bergheim, Haut-Rhin

Sur la table du cadran de Bouvines, donné **Fig.5** (**cicontre**), l'arc diurne rouge est un arc anniversaire. Le 27 juillet l'ombre de la boule du style suit cet arc qui commémore l'anniversaire de la bataille de Bouvines qui a eu lieu le 27 juillet 1214.

Fig.5: Cadran avec un arc diurne anniversaire, Bouvines, Nord

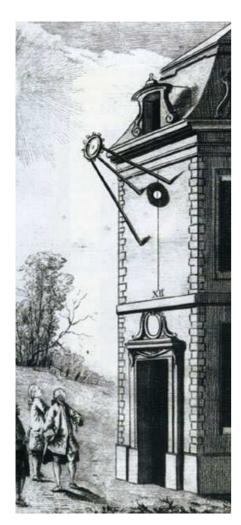




Les dates des cadrans

Certains cadrans portent la date de leur création. Souvent la date est inscrite en clair, par contre celui de la **Fig.6** (**ci-contre**) ne la donne pas directement. Il faut repérer dans la devise les lettres les plus grandes qui correspondent à des chiffres romains. Lorsqu'on fait la somme de ces chiffres, on obtient 1732 qui est la date de création de ce cadran.

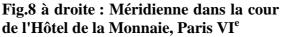
Fig.6 : Cadran avec devise cryptogramme de l'église d'Ounans, Jura



Les méridiennes

Une méridienne est un cadran solaire de grande taille focalisé sur l'heure de midi. Ces instruments furent très populaires au XVIIIe au XIX^e siècle car et permettaient de mettre à l'heure les montres mécaniques qui se déréglaient quotidiennement. La grande taille de l'instrument garantit une lecture précise. L'illustration de la Fig.7 (ci-contre à gauche) montre des propriétaires de montres à gousset en train de les régler devant une méridienne. Sur la Fig.8 (cicontre à droite) on voit la méridienne située dans la cour de l'hôtel de la Monnaie à Paris.

Fig. 7 à gauche : Illustration de 1760 montrant des personnages réglant leurs montres grâce à une méridienne





Les plus anciens cadrans



Le premier cadran solaire connu date de 1500 avant notre ère. C'est un cadran égyptien fabriqué sous le règne du pharaon Thoutmôsis III, cependant, il est fort probable que cette grande invention est bien antérieure. Au Louvre, on peut admirer quelques cadrans égyptiens. La **Fig.9** (cicontre) montre un scaphé daté du I^{er}-II^e siècle ap. J.-C. découvert à Carthage. Il s'agit d'un cadran sphérique à œilleton. La tache lumineuse indique l'heure et la saison sur le réseau de courbes gravées.

Fig.9 Scaphé découvert à Carthage, I^{er}-II^e ap. J.-C., musée du Louvre

Les cadrans canoniaux

Les cadrans canoniaux, surtout en usage au Moyen Âge, n'avaient pas pour but de donner l'heure et ils ne comportaient aucune indication chiffrée. Ils consistaient en un demi-cercle divisé en 6, 8 ou 12 secteurs égaux. Par convention, lorsque l'ombre du style tombait sur tel ou tel segment, telle prière ou telle prière devait être récitée. La **Fig.10** (ci-contre) montre un tel cadran visible sur la cathédrale de Strasbourg.

Fig.10 L'adolescent au cadran, cathédrale de Strasbourg



Quelques cadrans jolis ou particuliers





Fig. 11 Combat de Tétras-Lyre, Pierre Grosse, Hautes-Alpes

Fig. 12 Statue-cadran représentant Anne de Bretagne, La Baule, Loire Atlantique

Suivant les régions, on peut voir des cadrans qui sont particulièrement jolis comme celui de la **Fig.11**. D'autres sont très élaborés comme celui de la **Fig.12**. Il s'agit d'une statue représentant Anne de Bretagne portant un cadran solaire de type équatorial-armillaire.



Fig. 13 Cadrans donnant les heures italiques et babyloniques, Les Invalides, Paris VII^e

Il existe aussi des cadrans qui donnent des heures dont l'origine est liée soit au lever, soit au coucher du Soleil. La **Fig.13** (**ci-dessus**) montre des cadrans, sur une façade occidentale des Invalides à Paris, indiquant les heures italiques et les heures babyloniques.

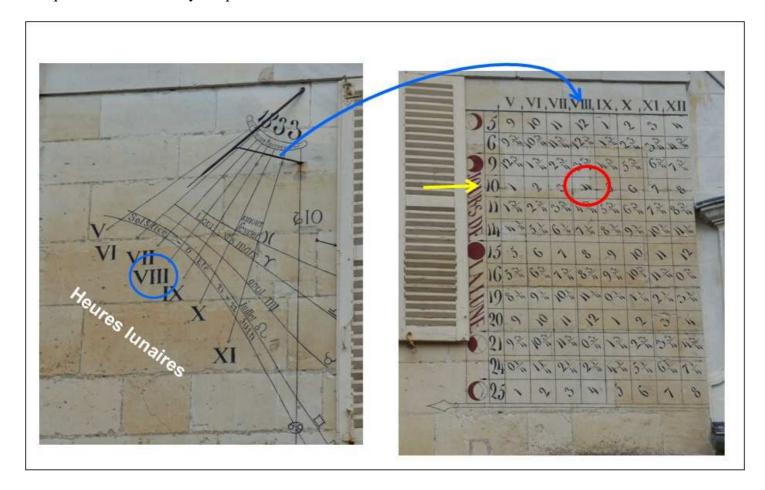


Fig. 14 Cadran luni-solaire du château de Béru, Yonne

Les cadrans luni-solaires

Ils existe des cadrans permettant de connaître l'heure solaire la nuit. Un exemple est donné par le cadran du château de Béru montré **Fig.14** (**ci-dessus**). À partir de l'heure lunaire lue sur le cadran, et connaissant la lunaison, le tableau associé au cadran donne l'heure solaire. Le résultat n'est pas très précis et le cadran fonctionne à condition que les lampadaires de la commune soient éteints!

Conclusion

L'origine des cadrans solaires remonte à plus de 1 500 ans avant notre ère. Au cours des millénaires toutes sortes de cadrans ont été inventées. La table peut être horizontale, verticale, inclinée ou encore sphérique, cylindrique... Le style peut être droit, incliné ou être remplacé par un trou laissant passer un rayon de lumière. On construit encore des cadrans solaires un peu partout en France et dans le monde. Bien qu'ils n'aient plus la même fonction qu'autrefois ils restent des objets curieux ornés de devise. À ce jour, plus de 35 000 cadrans ont été recensés en France. Certains sont remarquables soit par leur qualité technique, soit parce qu'ils sont anciens et font partie du patrimoine soit qu'ils sont tout simplement jolis.

Christian DRUON

IV – Ateliers

Inscription à l'exposition Arts et Création 2018.

L'exposition aura lieu à l'Espace Culture du Mardi 15 au Vendredi 18 Mai 2018.

Installation le lundi 14 Mai – Décrochage le vendredi 18 Mai. Vernissage le 15 Mai à 18h.

L'exposition sera visible aux heures d'ouverture de l'Espace Culture, c'est-à-dire de 9h à 18h mercredi et jeudi.

SI vous n'avez pas exposé en 2017 et que vous désirez exposer en 2018

Ou si vous avez exposé en 2017 et que vous ne voulez pas exposer en 2018 :

contactez moi par mail (evelyne.delanaud@gmail.com) ou par téléphone (06 19 89 91 41)

Un espace sera réservé à l'atelier des travaux manuels.

Evelyne DELANAUD

V - Solidarités

Inscription à la Formation aux Premiers Secours (FPS)

Une première session de formation de 1h30 a eu lieu en décembre 2017 avec 10 participants. Il serait possible d'en organiser une ou plusieurs autres suivant le nombre de personnes intéressées. Si vous souhaitez participer à cette formation d'ici quelques mois (coût 10€.), il faut envoyer un mél à <u>ASA-solidarites@univ-lille1.fr</u> avec pour sujet « candidature FPS » , ou téléphoner au secrétariat ASA, en donnant votre nom et votre adresse. Des dates seront ensuite proposées à ceux qui auront répondu.

Bref contenu de la formation:

Eléments sur la protection (comment faire face à un danger et quels sont les dangers possibles) et d'alerte (qui appeler, quand et comment).

Initiation aux gestes de premiers secours (perte de connaissance, arrêt cardiaque, défibrillation).

Solidarité intergénérationnelle

« Un Toit à Partager » est un dispositif de cohabitation intergénérationnelle qui met en relation de jeunes étudiants ou des travailleurs précaires à la recherche d'un logement, avec des seniors disposant d'une chambre libre ; cela en échange d'un loyer modique, d'échanges conviviaux et de menus services au quotidien. Dans la cadre de l'ASA, il pourrait s'agir en priorité d'étudiants Erasmus.

Si vous êtes intéressé(e)s par ce dispositif, la commission Solidarités pourrait organiser une réunion de présentation avec Mme Kowalkowki, chargée de projet « Un Toit à Partager ». Plus d'information aussi sur le site : https://toitplusmoi.eu/app/tm/home

Rappel:

Pour toute information ou demande concernant la solidarité, désormais un seul contact pour la commission Solidarités :

asa-solidarites@univ-lille1.fr ou téléphoner au secrétariat de l'ASA

Commission ASA_Solidarités

VI - Lille 1 d'hier et d'aujourd'hui

Sysbio?

C'est la base de données de systématique (animale et végétale) de Lille 1. Ce projet a vu le jour suite à une réunion multimédia où il était permis de rêver.

Le but ? Permettre aux étudiants de (ré)viser et de tester leurs connaissances avant examens et concours, sans qu'ils aient à acheter de livres.

Bref, le projet a pu voir le jour grâce à l'achat par l'université d'un Nikon D1 et de ses optiques, téléobjectif et objectif macro. C'était à l'époque (2001) le seul numérique pro dont le déclenchement était quasi instantané.

Par ailleurs, le SEMM s'occupait (et s'occupe toujours) de la structure informatique et du code permettant à la base de fonctionner. Merci à eux.

Les prévisions du nombre de fiches à mettre en ligne étaient alors de 1 000 à 1 500, la taille des photos 800×600 pixels (ou 600×800), ce qui correspondait à la moyenne de résolution des moniteurs du campus. Appel fut fait aux collègues, avec plus ou moins de succès, pour enrichir la base.

Au gré de nos balades dans la nature et grâce aussi à la faune qui fréquente notre jardin, la collecte des photos s'est enrichie, d'autant plus rapidement que par investissement personnel cette fois nous avons changé de matériel photo et doublé notre capacité à traquer l'espèce animale ou végétale, Brigitte et moi étant tous deux équipés.

De voyages métropolitains à des voyages plus ou moins lointains les photos (déterminées) se sont accumulées : plus de 32 000 à l'heure actuelle, illustrant plus de 9 900 espèces.

Le format des photos a lui aussi évolué : 800×600 pixels semblent bien petits au regard de nos écrans actuels : les photos sont désormais généralement plus grandes (jusqu'à 2 400 pixels dans la plus grande dimension) et pour la plupart sous licence Creative Commons.

D'outil destiné aux étudiants (les niveaux d'interrogation Licence et Master), Sysbio a évolué vers un stock photo où chacun (c'est en accès libre) peut trouver des photos pour illustrer un exposé, un cours ou simplement apprécier ce que l'on appelle la biodiversité.

Pour terminer j'ajouterai que j'y ai pris (et y prend toujours) beaucoup de plaisir.

L'adresse: http://sysbio.univ-lille1.fr/

Michel DESCAMPS

U-Lille

Le jean est un vêtement particulier. Certains préconisent de ne jamais le passer au lavage jusqu'à ce qu'il devienne une « seconde peau ». L'université, pour beaucoup d'entre nous, c'était pareil : une « seconde peau », une organisation à laquelle nous étions tellement habitués qu'on n'imaginait pas qu'elle pût être organisée autrement.

1^{er} janvier 2018, le couperet est tombé : ni Lille 1 (USTL), ni Lille 2 (droit et santé), ni Lille 3 (Charles de Gaulle) n'existent plus. L'université de LILLE a pris leur place, et les déménagements des services en sont immédiatement les symboles : reconverti le A3, obsolètes les catégories, chamboulées les procédures, changées les personnes, les interlocuteurs. Enfin, surtout, changées les habitudes ...

Au 1^{er} janvier 2018, une nouvelle entité est née de la fusion des anciennes structures. Si elle reste responsable (héritière) des engagements antérieurs, elle est unique dans sa personnalité morale, souveraine dans ses statuts, autonome dans ses choix, décisionnaire dans leur mise en œuvre.

Au 1^{er} janvier 2018, nouveaux statuts, nouveau président (Jean-Christophe CAMART), nouvelle équipe, nouveaux conseils : conseil d'administration et conseil académique avec ses deux commissions pour la Recherche et pour la Formation, nouvel organigramme administratif et technique, nouvelle distribution des espaces entre les services et les campus. Surtout, changement de pratiques, qu'il faut bien harmoniser, unifier, mais aussi changement d'échelle : 67000 étudiants, la moitié du post bac dans l'ancien Nord Pas-de-Calais, 3600 enseignants et enseignants-chercheurs, 3000 BIATSS, 5 campus, 17 sites, l'un des plus gros ensembles nationaux dans ce secteur.

Un tel changement ne pouvait se faire d'un coup de baguette magique : la conférence du 13 février (17-19) que les deux associations d'anciens ont consacrée à la fusion a montré comment, dans le temps long, les idées de coopération, de complémentarité, d'émergence par rapprochement ont guidé l'action des présidents des

universités métropolitaines, et se sont traduites en progrès allant en ce sens au fur et à mesure des opportunités techniques ou politiques (autonomie, contractualisation, lois sur l'innovation ou les finances, plan campus etc.), et comment, dans le temps plus court de la concrétisation, on est passé à une volonté de fusion, et on a posé les gestes concrets depuis la fixation d'un objectif affirmé, jusqu'à la définition d'une méthode et la fédération des actions notamment par le truchement d'organes devenus communs.

Une plaquette intitulée « université de Lille » en février 2015 témoigne en quelque sorte d'une étape décisive en annonçant la 1^{ère} réunion du comité stratégique université de Lille (6 janvier), l'accord du Ministère et un projet d'établissement commun aux trois établissements pour 2015-2018, et en fixant l'horizon à 2018.

Dans cette phase de gestation, il ne s'agit ni d'une juxtaposition, ni d'une simple concaténation des anciennes structures : le mouvement refond, par définition, les anciennes structures et fait apparaître des forces centripètes et des forces centrifuges au sein des structures qui désormais doivent abriter et faire se réorganiser des communautés voisines, similaires ou concurrentes.

L'exemple le plus visible est la création de la faculté des sciences et technologies, qui fédère ce qu'on appelle les sciences dures et qui succède aux UFR de mathématiques, physique, chimie, biologie, etc. Cette création précède la date effective de la fusion, les statuts et les élections.

Mais la question se pose de la même façon pour ce qui concerne d'autres secteurs à réorganiser, à repositionner comme l'économie et la gestion, les doublons éventuels et les services communs ou les échanges de service entre structures.

D'autres forces peut-être centrifuges sont à l'œuvre, en particulier pour les instituts qui relèvent de réseaux nationaux. Quelle sera la politique nationale de délivrance des licences par les IUT ? Va-t-on fusionner les IUT lillois ? Quid des relations avec Polytech ? Va-t-on vers une *business school* unique ?

Enfin, un autre projet de fusion des structures de santé (la PACES) est évoqué entre médecine, pharmacie et odontologie, mais il semble qu'il relève plus des réformes nationales dans le domaine de la santé que de besoins politiques internes.

Par ailleurs, une université, ce n'est pas un alignement de bataillons interchangeables : les fonctionnements diffèrent aussi en verticale, en intégration logistique, en services communs, et la répartition des responsabilités et des compétences sur les différents niveaux constitue une part de la culture propre à chaque université. Un service commun de premier cycle en sciences dures se repositionne aisément. Est-ce pareil pour toutes les structures ?

Ainsi les structures internes changent et sont appelées encore à changer. En tout état de cause, ces changements doivent coïncider avec les échéances administratives, notamment budgétaires. Ici, on quitte ce qu'on appelle le politique pour passer à la transition administrative.

- LA TRANSITION ADMINISTRATIVE

Le projet suit donc un modèle d'organisation, pardonnez moi, assez classique, avec des instances de réflexion et d'opérationnalisation. Le cœur du programme est le couple Bureau/ « Comop ». Comop pour comité opérationnel, les trois président.e.s, et les trois DGS.

Je résume : les structures de recherche ne sont pas impactées, les composantes connaissent des modifications qui vont se répercuter en termes de réajustements des services, et des moyens (un seul responsable administratif en fac des sciences, des mutualisations techniques, l'imprimerie par exemple, qui changent etc), mais l'essentiel du changement concerne la fusion des services centraux, et l'harmonisation des pratiques de gestion.

Trois présidences, trois « châteaux », trois bases du système « nerveux » des établissements, en ce sens que s'y retrouvaient les opérateurs des fonctions de gouvernance, que le ministère regroupait, de mon temps, en fonctions support et en fonctions soutien.

1-Les fonctions

On distinguait cinq fonctions support : le pilotage (communication, cabinet, protocole, etc.), les ressources humaines, les finances et la comptabilité, le patrimoine et la scolarité. D'autres fonctions (recherche, relations internationales) sont des fonctions dites de soutien, elles aussi sont touchées, mais on voit bien qu'il ne s'agit de ressources, au sens quasiment de *matières premières* dans l'économie de l'établissement.

Le plus visible, c'est la disparition pure et simple des anciennes présidences de LILLE 1 et de LILLE 3. Là où étaient les lieux du pouvoir, le vide est fait. Les personnels sont le plus souvent mutés. Le principe, c'est d'installer les services regroupés par fonctions sur un site donné, comme si un système de monoculture prenait

la place d'une exploitation en polyculture.

2-Les « lieux » (sites ou campus ?)

Ainsi, de grands blocs cohérents sont répartis sur sites :

Au A3 de l'ancienne Lille 1, s'installent la Mobilité étudiante, la Direction des services informatiques, la recherche.

À Pont-de-Bois, l'agence comptable, DAF, D achats et marchés publics, DRH et relations humaines, pensions Au siège (rue Paul Duez), le pilotage, DAJI, budget

Toutefois, il y a un fonctionnement de site à redéfinir. Le DUSVA reste une entité particulière, tant en termes de coopération inter-établissements, qu'en termes de sécurité (exercice du pouvoir de police sur le site). Les structures de logistique resteraient sur site, mais quid des services dits « intérieurs » ?

3-Les personnels

Tous les « ministères » sont impactés, et ce qui apparaît déroutant, pour les habitués, c'est que la quasi totalité des bureaux que l'on connaissait changent de lieu.

Ils changent aussi de personnel : le principe retenu est de totaliser le nombre total de personnes qui opéraient dans ces fonctions de gouvernance. Chaque fonction regroupe les personnels de cette fonction dans chacun des établissements. Il n'y aura ni création, ni suppression de poste.

Une application informatique de mobilité est mise en place en 2017. Un peu plus de 400 personnes sont comptabilisées. De la sorte, le nombre de personnels dans chacune des fonctions gonfle, le nombre d'actes augmente. Les cadres sont chargés au sein de ces fonctions de préfigurer l'organisation à venir, et d'assurer la continuité du service.

Ces 400 personnes sont à rapporter à 2100 BIATSS titulaires et 900 contractuels, soit moins de 15% des personnels non-enseignants. D'autres mouvements s'y sont ajoutés naturellement (retraites, mutations externes), mais au total, plus de 80% des personnels sont restés à leur poste.

4-les harmonisations

Une autre nécessité se faisait jour, celle d'harmoniser les conditions de travail. Ce travail a été largement anticipé. Pour cela, des instances conjointes avaient été mises en place (comité technique commun, CHS commun). Pour autant, il n'est pas terminé.

Harmoniser, c'est uniformiser les horaires de travail, le régime de prime, la gestion des coûts, comme les coûts de copie. Inutile d'ajouter que l'on froisse parfois des cultures d'établissement. Je pense à la pointeuse. Ce ne sont pas des problèmes mineurs dans le ressenti des agents. J'ai entendu dans les couloirs du A3 des agents dire que l'on était entré dans une ère « procédurale », pour demander un raccordement téléphonique, faire des photocopies, mettre une lettre à la signature ... Ça s'appelle essuyer les plâtres!

Je ne suis pas certain qu'une partie de l'encadrement ne soit pas débordée. Personnellement, je suis surpris qu'il n'y ait que deux postes de niveau administrateur face à plus de 30 directions. Mais il ne m'appartient pas d'en juger.

Plus important en matière d'harmonisation est le choix des applications de gestion. Je suis désolé d'être un peu technique, mais même lorsque les applications de gestion sont les mêmes, leurs paramétrages peuvent rendre les communications difficultueuses. En fait, la fusion est encore largement à faire.

Pour passer de la fusion juridique à la fusion organisationnelle, il faut du temps. Tout n'est pas dans les logigrammes.

- QUELQUES QUESTIONS SUR LE FUTUR

Les enjeux à venir, outre ce nettoyage des plâtres, sont importants.

J'aime citer BALANDIER : (retrouver citation sur le « sacré »). Jean-Christophe CAMART ne disait guère autre chose quand il se référait à KENNEDY donnant dix ans aux USA pour faire marcher un homme sur la lune.

U-Lille est interpellée par la mise en place de PARCOURSUP

Par ce que va devenir la coordination territoriale

Par les ajustements internes auxquels elle n'a pas encore procédé

Par son modèle financier

Le « facultaire balkanisé »

Le renforcement de la tutelle (masse salariale)

L'employabilité (passer de l'emploi de « niche » (insertion ptotégée) à l'emploi de « demain » (adaptabilité).

Yves CHAIMBAULT

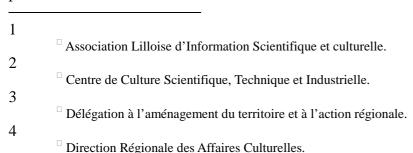
VII - Chronique

Sur la route du Forum des Sciences.

Dans un précédent bulletin de l'ASA, nous retracions l'action de Michel Parreau dans l'histoire de l'ALIAS¹ et du Forum des sciences, qui fut tout sauf un long fleuve tranquille. Le présent article esquisse ce qui a fait la réputation de l'association et a permis d'obtenir l'ouverture du Centre : une longue expérimentation au cours de laquelle ont été conçus et testés tous les espaces ouverts au public, ainsi que les outils itinérants mis à disposition des structures éducatives et culturelles.

En 1981, un groupe d'amis, unis par la militance « post-soixante huitarde » et venant surtout de l'université de Lille 1 (mais aussi de Lille 2, du secondaire et de syndicats), fonde l'ALIAS dans le but de voir se créer à Lille un CCSTI², de mettre la science en culture et de mener des actions variées pour « étendre la démocratie aux choix technologiques qui conditionnent l'avenir de la société. » L'accueil des ministères de la recherche, de la culture, de la DATAR³ et de l'Université de Lille 1 est immédiatement positif. Des crédits sont réservés. Les réactions sont pour le moins dubitatives de la part des collectivités territoriales et de la DRAC⁴. A force d'insistance, un bureau est prêté par la ville de Lille et une étude conjointe Etat-Région sur le développement de la culture scientifique dans le Nord-Pas de Calais est confiée, en 1983, à l'ALIAS : cette étude-actions est rendue en 1984; elle fait la description des différentes structures qui, en région, peuvent œuvrer dans le domaine et établit le projet d'un centre possédant divers espaces thématiques, de manière à répondre à la variété des motivations des publics; ce centre est conçu pour travailler en réseau avec les autres structures. Pour expérimenter cette fonction, l'étude s'accompagne de la création de divers prototypes : deux expositions itinérantes Horizons mathématiques (avec l'IREM d'Orléans) et Découverte de l'Univers (avec installation dans le métro Rihour d'un planétarium gonflable et d'une lunette d'observation); des émissions radiophoniques ; des émissions télévisées sur les énergies ; l'initiation de clubs scientifiques ; la circulation d'un bus informatique et d'une Valise-exposition sur la mer (avec la Fondation 93); une boutique de sciences destinée à répondre à la demande sociale de recherches. La notoriété acquise, les liens tissés avec diverses structures, font que la ville de Lille nous octroie des locaux plus vastes.

C'est une deuxième phase du travail qui commence alors, avec la mise à disposition par l'université de Lille 1 et du ministère de la recherche de deux maîtres de conférences. Des créations de prototypes originaux d'outils itinérants sont réalisées : ce sont d'abord les *valises-explorations*, dont l'idée vient à la fois des cabinets de curiosités et des expositions à tiroirs de Walter Gropius au Bauhaus. Sur un thème (successivement la symétrie ; l'énergie ; les images) sont réalisées ces présentations scénographiées, qui croisent les perspectives, peuvent aller de structure en structure en étant transportées dans le coffre d'une voiture. La Valise-exploration symétrie est utilisée par des musées, en classe de maternelle, en préparation à l'agrégation de mathématiques ; elle circule à l'étranger et sera acquise par l'URSS et le Brésil. Autre outil : les *clubs scientifiques*, déjà cités, mais qui prennent leur élan et sont répertoriés dans un guide régional. Ou encore *La très petite bibliothèque*, qui circule avec un choix de livres de sciences et un catalogue critique. L'exposition *Cosmos, une histoire des représentations de l'Univers* et son catalogue est accueillie au Palais de la Découverte, en Région, en France, à l'étranger. Des *Passeports recherche* permettent aux jeunes, sur un thème, de découvrir laboratoires universitaires et innovations industrielles. Des formations pour animateurs, professeurs sont également mises en place.



Le succès de ces expérimentations permet d'inscrire les budgets dans le contrat de plan Etat-Région, l'équipe des permanents s'étoffe. Les locaux lillois ne suffisent plus. La ville de Lille renonce à abriter le futur centre, la Région décide qu'il sera construit à Villeneuve d'Ascq. Les financements obtenus permettent d'y aménager des cellules commerciales inoccupées chaussée de l'Hôtel de Ville (1989). Il y aura dés lors un espace d'exposition et le fonctionnement intérieur/réseau peut être testé. D'abord sur de nouvelles expositions itinérantes (celle sur la Vision des couleurs est la première à être réalisée sans panneau ni cartel, simplement avec des ambiances lumineuses et une réception sonore). Nous créons aussi des Salles d'actualités : y sont présentées des expositions sur des innovations, accompagnées de conférences-débats et d'un journal Actu ; Connecter n'est pas toucher réalise ainsi la première liaison Internet en France (grâce à France-Télécom et un labo de Lille 1). Cette période voit aussi se développer la documentation multimédia, ses formations, l'action de critique sur les livres de sciences et ses catalogues annuels Livre ta science, son petit journal trimestriel Sait-on jamais. Des Classes découvertes sont montées, des rassemblements de clubs scientifiques présentant au public leurs réalisations scénographiées (Génies) tenus ; ils s'accompagnent d'un guide annuel des clubs scientifiques en région ; des ateliers sont créés qui permettent d'initier auprès des jeunes une démarche de pédagogie active. Bien évidemment, les conférences-débats sur la science, ses applications et ses implications deviennent régulières et se transforment en « cafés des sciences ».

Quand, en 1996, le *Forum des sciences* ouvre enfin, tous ses espaces sont le fruit d'une longue expérience; l'équipe a acquis une grande compétence et le Centre peut développer une politique cohérente, en intérieur et hors de ses murs, en réseau (respectivement 102 000 et 320 000 personnes touchées la première année). Mais les financements initiaux prévus ne sont pas versés, la ville de Villeneuve-d'Ascq retire son appui : ceci crée une réduction des ambitions initiales, l'impossibilité d'obtenir l'autofinancement prévu (par duplication, location ou vente des outils culturels à l'extérieur), une période de difficultés s'ouvre. Ceci est une autre histoire.

Bernard MAITTE

Professeur émérite, Université de Lille, Faculté des sciences et des technologies.

VIII - Hommages

Monique DACHARRY (1929-2017)

L'ASA a appris tardivement le décès de Mademoiselle DACHARRY, survenu au cœur de l'été, le 3 août 2017; c'est par le retour du petit cadeau envoyé par l'ASA, à la fin 2017, que nous avons découvert la disparition de Monique DACHARRY, qui fut professeur d'hydrologie continentale de 1973 à 1994 à l'université de Lille 1.

Monique DACHARRY a effectué des études d'histoire-géographie, parallèlement à sa carrière professionnelle entamée dans le secteur privé; elle a pu ensuite intégrer le CNRS en 1959, avant d'être recrutée sur un poste d'assistante en géographie à la Faculté des lettres de Paris, où elle est nommée maître-assistante en 1966.

Elle s'inscrit dans la grande lignée des géographes d'autrefois, qui devaient réaliser une double thèse : l'une principale et l'autre secondaire ; si la première relevait de la géographie physique, l'autre portait sur la géographie humaine et réciproquement. Monique DACHARRY a commencé par soutenir en 1961, une thèse de 3^e cycle intitulée « Tourisme et transport en Méditerranée occidentale (Baléares, Corse, Sardaigne) ». La qualité et la pertinence de ce travail lui permettent d'en faire un livre édité par les PUF en 1964. Puis elle effectue, sous la direction d'André Guilcher, sa thèse d'État : soutenue en 1973, elle porte sur « Précipitations et écoulement dans le bassin supérieur de la Loire, en amont de Gien » ; ce gros travail lui permet d'obtenir, la même année, un poste de maître de conférences à l'UER de géographie de Lille, où elle est nommée peu après professeur.

À Lille, elle vient renforcer le Laboratoire de climatologie de Pierre Biays et y adjoindre ses préoccupations pour l'hydrologie continentale. Elle trouve sur place de nouveaux terrains d'études sur les flux hydriques et noue des relations fructueuses avec des collègues d'autres disciplines (géologie, biologie) ainsi qu'avec des administrations et des organismes publics non universitaires (DDA, DDE, Agence de l'eau, Service hydrologique centralisateur), comme elle l'avait déjà fait pour ses travaux sur la Loire.

Elle n'oublie pas son intérêt pour le tourisme et les transports. Ceci l'amène à publier en 1981, une *Géographie du transport aérien* qui constituera, pendant des années, un ouvrage de référence dans ce domaine.

Pour des raisons personnelles, elle continue à résider à Paris, tout en étant très présente à Lille. En effet, elle a

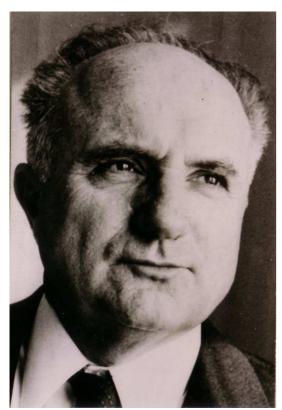
conservé à Paris de nombreux contacts et cela lui permet d'exercer des responsabilités dans la communauté géographique française et parisienne, comme en témoignent sa participation au CNU, le fait d'avoir été la première femme à devenir vice-présidente du CNFG (Comité national français de géographie) et son implication dans la Société de géographie de Paris depuis 1959.

Devenue professeur émérite, elle a continué à guider les étudiants qui avaient entrepris une thèse sous sa direction jusqu'à la soutenance de leur travail.

Elle laisse à ses étudiants et collègues, le souvenir d'une enseignante et d'une chercheuse de grande culture, passionnée par son travail, ne ménageant pas ses heures et d'une grande affabilité.

Alain BARRE

Jacques Lombard (1926-2017)



Né à Paris en 1926, Jacques LOMBARD obtient après une licence de droit, le diplôme du Centre de formation à la recherche ethnologique (fondé par Leroi-Gourhan en 1945). Heureux temps où les deux ans d'étude au CFRE étaient considérées comme un stage ouvrant automatiquement à un recrutement par l'Office de la Recherche scientifique et technique d'outre-mer (Orstom, aujourd'hui IRD -Institut de recherche et de développement) qui détachait ces diplômés en Afrique, en Asie (cas de Georges Condominas), en Océanie (cas de Jean Guiart) ou à Madagascar (cas de Jean Poirier). En 1949, LOMBARD est donc nommé au Centrifan du Dahomey (Bénin depuis 1975), c'est-à-dire au Centre local de l'Institut français d'Afrique noire que dirige à Dakar, Théodore Monod. Au Dahomey où il arrive en 1950, Jacques LOMBARD travaille sous la direction de Paul Mercier (compagnon de Georges Balandier). Mercier retourné dès 1951, à Dakar, pour enquêter sur la ville, LOMBARD est nommé directeur du Centrifan, dirige la publication de la revue Études dahoméennes et anime un petit musée en redonnant vie au Palais d'Abomey de roi Béhanzin (P. Mercier et J. LOMBARD, Guide du Musée d'Abomey, Ifan, 1951, 40 pages). À l'époque, l'Orstom sollicite des enquêtes sur les villes africaines naissantes, pour le compte des instances gouvernementales de l'Union française. Dans ce cadre, Jacques Lombard rédige donc un «Cotonou, ville

africaine » (Études dahoméennes, 1953). C'est la première étude urbaine en Afrique française puisque l'ouvrage précède aussi bien «L'agglomération dakaroise » dirigé par P. Mercier (IFAN, 1954) que «Les Brazzaville noires » de G. Balandier (1955). Le thème est moderne mais si Jacques LOMBARD, qui resta toute sa vie un catholique convaincu et pratiquant, fut de ceux que la seconde guerre mondiale poussa hors d'Europe, on doit le comprendre comme l'un des derniers, si ce n'est le dernier, de ces anthropologues qui grandirent avec une image positive de l'Empire français. Son père, représentant en vin de la petite bourgeoisie, l'a peut-être même emmené visiter l'Exposition coloniale de 1931 (huit millions de visiteurs pour trente-trois millions de billets vendus pour environ quarante et un millions de Français dont par exemple G. Balandier, et à laquelle contribua toute la génération précédente d'ethnologues français dont Michel Leiris). C'est durant plusieurs années qu'il croit à cette nouvelle Union française issue du Discours de Brazzaville prononcé le 30 janvier 1944 par le général de Gaulle (président du Comité français de la Libération nationale) qui promet une ère nouvelle à l'Afrique. Son épouse s'occupe d'œuvres charitables (et il n'y a pas à en rire à une époque où par exemple le Mali, alors Soudan – car je ne dispose pas des chiffres pour le Bénin, alors Dahomey – n'avait qu'un médecin malien) et LOMBARD monte, entre autres, le premier ciné-club du pays.

En 1960, le Dahomey devient indépendant, et avec la fin de la Communauté française (1958-1960) l'IFAN éclate et se replie à Dakar. Résidant à Saint-Louis du Sénégal à partir de 1961, LOMBARD, jusque-là accaparé par des tâches administratives, écrit « Géographie humaine du Sénégal, population et genres de vie. Saint-Louis du Sénégal » (Dakar, Études sénégalaises, 1963, 183 pages) et surtout ses thèses à partir des matériaux qu'il a recueillis depuis 1948. Celles-ci sont soutenues en 1965, avec une thèse secondaire intitulée « Autorités traditionnelles et pouvoir européen en Afrique Noire. Le déclin d'une aristocratie sous le régime colonial » (413

feuilles dactylographiées puis Paris, A. Colin, 1967) qui est le premier texte à traiter de cette question et surtout une thèse principale intitulée « Structures de type "féodal" en Afrique Noire. Étude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey » (Imprimerie nationale, 545 pages puis Paris, Mouton, 1965). Ce dernier livre avait été notamment précédé par l'article « La vie politique dans une ancienne société de type féodal : les Bariba du Dahomey » publié par les *Cahiers d'études africaines* (1960, vol.1(3), pp. 5-45). Inspirée par Gurvitch, le propos marque l'anthropologie politique car il rompt avec un fonctionnalisme homogénéisant tout en refusant une approche structuraliste que l'auteur rejettera toujours. Déjà directeuradjoint de l'IFAN, Jacques LOMBARD est, grâce à l'amitié de Louis-Vincent Thomas, recruté comme maître de conférences (alors poste de rang A) en sociologie par l'université Cheik Anta Diop de Dakar (1965). Les troubles sociaux et politiques que connaît le pays et que soutient le département de sociologie durant le printemps 1968, débouchent sur le renvoi en France, à la demande du gouvernement sénégalais de

L.- V. Thomas, socio-ethnologue et doyen de la Faculté de lettres et sciences humaines et de J. LOMBARD⁶.

Rentrés en France, ils ont toutefois le droit de choisir leur nouvelle université d'affectation. L.-V. Thomas entre à la Sorbonne à Paris et Jacques LOMBARD inaugure la chaire nouvellement créée de professeur d'ethnologie à l'université de Lille au sein de la Faculté des lettres. Dans le cadre de la recomposition universitaire impulsée par la loi Edgar Faure les sociologues de l'Institut de sociologie votent majoritairement pour leur rattachement à l'université de Lille 1. Jacques LOMBARD participe alors à l'assemblée constituante qui élabore les statuts de l'université, créée en octobre 1970. Il est un acteur de la création de l'Institut de sociologie et d'anthropologie au sein de l'UER de sciences économiques et sociales. Il participe activement à la vie de l'université. Vice-président sous le mandat de Jacques Parreau il sera président de Lille 1 dans les années 1975-1976. Tant au sein du département qu'à celui de l'université, les convictions politiques et religieuses de Jacques LOMBARD lui attireront bien des inimitiés. On doit dire, qu'il n'hésitait pas à déclarer dans ses cours, qu'une comparaison rigoureuse des taux de chômage en France et en Allemagne, devait prendre en compte le fait que les femmes travaillaient peu dans ce dernier pays et qu'il continuait en soulignant que nos jeunes étaient désormais livrés à eux-mêmes car l'État et l'école n'avaient en rien les moyens de s'en occuper (on devine les réactions !).

Auteur de nombreux articles, LOMBARD contribue à la première *Histoire générale de l'Afrique noire* éditée par H. Deschamp (Puf, 1970, 4 vols.). Entre 1973 et 1982, il préside le Comité technique de sociologie de l'Office de la Recherche scientifique et technique Outre Mer où il succède à Georges Balandier. Administrateur horspair, c'est un président bienveillant qui défend tant des membres de l'institution dont après une douzaine d'années, la thèse n'est toujours pas terminée mais qui finiront par délivrer une œuvre incontournable (comme Georges Dupré, *Les Nzabi. Un ordre et sa destruction, Paris*, Orstom, Mémoires n°93, 1982, 446 p) ou encore Pierre-Philippe Rey dont il ne partageait en rien les préoccupations marxistes et révolutionnaires.

C'est avec la même bienveillance, que Jacques LOMBARD, déjà pourtant professeur hors classe (c'est à noter), s'est bénévolement consacré à la direction de l'Institut de sociologie de l'université de Lille 1 pendant dix ans puisqu'il occupe à deux reprises cette fonction entre 1978 à 1983 puis de 1988 à sa retraite en 1992. Il fut notamment un temps, aidé dans cette tâche par l'africaniste Michel Adam qui fut un temps auprès de lui son directeur adjoint. C'est d'ailleurs à ce dernier que LOMBARD doit l'une de ses grandes fiertés : l'ascension du Kilimandjaro, car LOMBARD était un sportif pratiquant l'alpinisme en Savoie où il avait une maison de famille, autant que la natation (cinq kilomètres à 70 ans passés!) et le tennis où il excellait. Enseignant jusqu'à sa retraite tant en première année (car il trouvait cela essentiel) qu'en séminaire de doctorat, Jacques LOMBARD a tiré de ses cours une *Introduction à l'ethnologie* (Paris, A. Colin, 1994) qui se présentant comme une histoire, connut quatre éditions et plusieurs traductions et déjà deux décennies avant, son livre, *L'anthropologie britannique contemporaine* (Paris, Puf, 1972) était la première étude d'ensemble présentant l'anthropologie britannique non seulement en France mais aussi à l'étranger, et ce fut un petit événement. Au sein de l'Institut de sociologie, LOMBARD s'occupa longtemps avec beaucoup d'énergie de l'encadrement des doctorants. La

⁵

L'Anthropologie politique de G. Balandier ne mentionne pas la thèse de Lombard. Dominique Zahan, en revanche, rend compte des deux thèses dans *l'Année sociologique* (1966, Troisième série, vol. 17, pp. 345-350). Yves Person en présente un compterendu élogieux dans la *Revue d'Histoire d'Outre-Mer* (1965, 52, 188: 457-458) tout en reprochant le manque d'index. Un compte rendu élogieux est signé par Claude Arditi dans *l'Homme et la Société* (1967, 6: 196-197), par P. C. Lloyd dans *Africa* (1966, Vol.36(4): 453-454) et par Mohamed Chérif dans *Présence Africaine* (1965, Ns, N°56: 156-158). Le compte rendu de D. H. Jones publié dans *Journal of African History* (1966, vol.7: 155-157) est plus critique.

[□]Mais non le "plus gauchiste", Pierre Fougeyrollas qui, Théodore Monod retournant au Muséum, devient directeur de l'IFAN.

chose mériterait une petite enquête numérique, mais nous sommes dans la période où la France octroie de nombreuses bourses de thèses à des étudiants africains qui arrivent en grand nombre à Lille pour étudier le développement. La plupart de ces thèses étaient dirigées par Gabriel Gosselin ou Jacques LOMBARD. Précisons que tout en accueillant et encadrant les jeunes doctorants avec l'attention d'un "doctor-father", LOMBARD regrettait que l'Afrique forme tant de jeunes en sciences humaines, en économie et en droit (de futurs chômeurs disait-il), quand, selon lui, elle avait prioritairement besoin de techniciens et d'ingénieurs.

Déçu par les indépendances qu'il avait vécues dans l'enthousiasme, il ne voulait plus retourner en Afrique: trop de malversation, trop de coups d'État, trop de violence aveugle. Dans ses derniers textes, Jacques LOMBARD retourne alors au droit. Il présente ainsi un « La violence et l'État : formes et évolution d'un monopole » (Colloque franco-allemand d'anthropologie du droit tenu en 1990 ; L'Harmattan, 1993) et rédige les chapitre juridiques des volumes de la Pléiade d'une Anthropologie des mœurs (dirigé par Jean Poirier). L'Institut de sociologie (devenu l'Institut de sociologie et d'anthropologie) de Lille lui doit notamment d'avoir été pendant des années l'un des hauts lieux de formation au développement.

Pour terminer, un fait qui indiquera la distance que nous avons à sa génération : Jacques LOMBARD n'a jamais su taper à la machine (comme d'ailleurs par exemple, Georges Balandier son aîné né en 1920 ou encore Gilles Deleuze, né en 1925).

Gerald GAILLARD





C'est à partir du souvenir aigu que je garde d'Alain Moïses – même si je ne suis certainement pas le plus qualifié ici pour parler de lui – et des témoignages qu'Henri Dubois a collecté auprès de collègues qui ont souhaité, très vite, à l'annonce de son décès, apporter leur contribution, que cet hommage s'est construit.

Encadré 1 : Jalons chronologiques

- Alain Moïses naît à Roubaix en 1936.
- Fait prisonnier, son père reste enfermé toute la guerre dans un camp militaire et rentre en France en 1945.
- Devant les risques qui pèsent sur les Juifs en France il est pensionnaire en Belgique et revient en France en 1945 où il suit une scolarité en compagnie d'Alain Dubrulle.
- Après un bac technique il entre à l'université en 1958.
- Après un an d'assistanat en médecine en 1962 il devient assistant à la faculté des Sciences en 1963 et maître assistant en 1967 au laboratoire de Spectroscopie hertzienne.
- À partir de 1968 il occupe de multiples responsabilités à l'UER de physique dont il est directeur de 1985 à 1987.
- En 1987 il est appelé par Alain Dubrulle à devenir vice- président chargé du patrimoine, fonction qu'il assumera aussi sous le mandat de Pierre Louis jusqu'en 1997
- Après sa retraite il se retire avec son épouse Danielle à Pérols dans l'Hérault où il décédera le 11 octobre 2017.

La rapidité de réaction des uns et des autres montre combien l'action d'Alain Moïses est reconnue et combien il a marqué de son empreinte l'université par le caractère précurseur de ses actions. Cette idée qu'il était un précurseur revient souvent.

C'est une dimension que l'on retrouve dans le choix de sa thématique de recherche, une thématique complètement nouvelle, risquée, sur la modélisation des cristaux anisotropes, qui allait déboucher beaucoup plus tard sur des applications que l'on retrouve dans notre vie quotidienne. Autour de lui se constitue alors une

équipe de jeunes assistants comme l'expliquent Gilles Joly, Noël Isaert et Marcel More qui s'impliquent dans cette aventure qui va donner lieu, plus tard, à la création du laboratoire Dynamique des structures moléculaires des matériaux

Encadré 2 : Alain Moïses le chercheur (texte de Gilles Joly et Noël Isaert)

- Après une thèse de 3^e cycle au LSH (professeur Wertheimer), Alain Moïses rejoint le professeur J. Billard et son laboratoire naissant. Le laboratoire s'étoffe rapidement de plusieurs assistants travaillant sur les « cristaux-liquides » et les cristaux.
- On ignorait alors que le secteur était prometteur : c'était l'époque des premiers afficheurs à cristaux-liquides de qualité très modeste (montres, calculettes...) ; on sait ce que ce domaine a donné en applications trois et quatre décennies plus tard : premiers téléviseurs plats atteignant 50 cm vers 2004 ; ils sont bien plus grands maintenant.
- Alain Moïses a contribué à la création de ce laboratoire en animant l'équipe de jeunes assistants recrutés : participation au progrès de leurs recherches en partageant sans compter son savoir-faire expérimental ; soutien dans leurs activités d'enseignement par ses compétences pédagogiques et ses implications au sein de l'UFR.
- Avec ténacité et bonne humeur il a entrepris de réaliser des structures macroscopiques semblables aux cristauxliquides, mais à une échelle plus de 1 000 fois supérieure : 1 000 fois plus grandes, et susceptibles d'avoir des propriétés analogues à des longueurs d'onde 1 000 fois supérieures, ce domaine de longueurs d'onde auquel il était familier par sa thèse.
- La tâche était difficile, ceci sûrement parce que très en avance sur ce qui pouvait être fait à l'époque. On a dû admettre qu'il fallait patienter. C'est aussi ce que l'avenir a montré, car c'est seulement plusieurs années plus tard que les structures artificielles d'intérêt photonique ont connu un réel essor ; c'est-à-dire plusieurs années après le risque qu'il a pris dans ce projet précurseur.

C'est aussi ce qui apparaît fortement dans son action de vice-président sous les mandats d'Alain Dubrulle et de Pierre Louis (il était alors premier vice-président)

Chargé des constructions universitaires Alain avait à faire face à un triple défi : celui d'assurer une maintenance qui, faute de moyens, n'avait pas été auparavant à la hauteur des enjeux conduisant à une dégradation forte du patrimoine immobilier ; faire face à l'accroissement du nombre des étudiants et faire face au développement des activités de recherche avec la création de nouveaux laboratoires, ce qui nécessitait des constructions nouvelles. Tout cela dans un contexte où les maigres crédits étaient affectés à des opérations bien identifiées et non pas, comme l'aurait souhaité Alain, à un projet d'ensemble. Il a su saisir toutes les opportunités ou les susciter pour mener à bien un grand nombre de projets que je ne vais pas énumérer tant ils sont nombreux : une queue de crédit traînait au ministère et c'était le bâtiment de la maison universitaire de la santé qui sortait de terre ou le club house et un ensemble de cafétérias dans les bâtiments d'enseignement ou le bâtiment culture un jour où Jack Lang passait par ici. Il savait voir les opportunités comme celle de la relocalisation de l'IAE à l'hospice général de Lille qui lui doit beaucoup. Il savait intervenir auprès du ministère de façon inlassable sur la base de dossiers bien étayés et en utilisant tous les arguments possibles. Par exemple en brandissant un morceau de canalisation au trois quart calcifié pour obtenir le complément de subvention nécessaire.

Pierre Louis dans sa contribution nous dit qu'il a été un bâtisseur et dresse une liste, d'ailleurs non exhaustive des opérations qu'il a initiées durant son mandat tant en constructions neuves qu'en termes de rénovation, de remise aux normes en matière de sécurité et c'est impressionnant. Mais au-delà des constructions ce qui était novateur c'était la conception d'ensemble qui sous tendait ses actions, une conception en avance sur son temps, reprise largement aujourd'hui dans la problématique de l'autonomie des universités. Ce point est largement développé dans la contribution d'Yves Chaimbault dont je reprends quelques éléments.

Encadré 3: extraits contribution Yves Chaimbault

3 points me paraissent caractériser son action de vice-président :

- Une vision intégratrice des fonctions logistiques (intégrant le logement, la restauration, les services à l'étudiant dans un ensemble, à l'instar du modèle anglais).
- Une conception urbaniste du Domaine, cogérant le public et ses différentes formes administratives, et le privé (les entreprises de service comme les laveries, les crèches, etc.).
- Une ambition « citoyenne » d'intégration de l'université dans la ville.
- Pour cela, il avait créé un outil : la LOGISTIQUE, dans un espace : le DUSVA.
- Pour cela, il avait porté de grands projets d'intégration, comme la COGÉNÉRATION.
- Pour cela, il avait une conception « MODERNE » de l'action publique, au moins dans sa partie administrative et technique, qu'il voulait voir travailler dans l'esprit du privé.
- Quelque part, il a été un PRÉCURSEUR.

S'inspirant de ce qui se fait dans collectivités territoriales (n'oublions pas qu'il avait été adjoint au maire de

Bourghelles) il souhaitait mettre en place un plan de développement du campus, un plan local d'urbanisme en quelque sorte. C'est dans ce sens qu'il avait ouvert un chantier pour élaborer un plan cohérent d'urbanisation du campus, en identifiant les espaces, les circulations, etc. Ce grand plan, je m'en souviens, est resté longtemps dans la salle de réunion de l'équipe de direction. Je ne sais ce qu'il est devenu aujourd'hui mais ce que je sais c'est que certains des principes qui le structuraient sont demeurés. Il avait enfin une ambition « citoyenne » d'intégration, d'ouverture de l'université dans la ville. On comprend tout le rôle qu'il a pu ainsi jouer dans le cadre du plan université 2000 où il a été un ardent défenseur du développement de l'université.

Pour appliquer ces idées il a créé un outil : la logistique, un ensemble intégré de compétences en ayant recours à des recrutements extérieurs en particulier du secteur privé. Il a œuvré pour que l'université ait la maîtrise de ses constructions en prenant le plus souvent possible la maîtrise d'ouvrage. C'était un changement culturel profond pour l'université

Le second aspect que je voudrais développer est son sens de l'écoute, son souci de faire participer les différents acteurs et cela dans tous les aspects de sa vie professionnelle.

Responsable des constructions il était dans une position quasi intenable en devant répondre à des demandes toutes urgentes, toutes prioritaires, à des demandes résultant de besoins certes réels mais évacuant les questions budgétaires que cela pouvait poser. Il fallait donc arbitrer entre des projets collectifs, entre des projets individuels. Il ne le faisait qu'après avoir pris les avis des uns et des autres. On comprend que dans ces conditions tout le monde ne pouvait être satisfait. Et cela d'autant que je l'ai dit les besoins étaient immenses et les crédits irréguliers. Je me souviens qu'Alain pestait parfois face à des demandes que je qualifierai de confort alors qu'il y avait d'autres urgences. Ce dont je suis sûr c'est que les choix qu'il proposait reposaient sur une analyse impartiale avec un souci de justice, avec un souci d'efficacité du service public auquel il tenait tant et après discussion. Je vais à ce propos citer Joseph Losfeld quand il écrit « je retiens un accueil chaleureux, une écoute attentive, compétente et bienveillante et une volonté de faire aboutir les dossiers et de lever les difficultés ». C'était cela Alain Moïses.

Cette écoute, ce souci des autres on le retrouve dans les autres facettes de son activité d'enseignant chercheur. Et je peux citer ici Marcel More « j'ai commencé ma carrière sous sa bienveillante autorité comme assistant de TP (le samedi après midi) en 1964. On retrouve cette qualité dans son activité d'enseignement comme en témoigne Jean-Marie Blondeau parlant de ses interventions dans la préparation au CAPES

Encadré 4 : extraits du témoignage de Jean-Marie Blondeau

- Il était particulièrement apprécié des étudiants dans les séances de manipulation de physique par ses connaissances expérimentales dans les différents domaines de la physique. Ses nombreux conseils ou astuces permettaient aux étudiants de se préparer efficacement à l'épreuve orale de montage du CAPES.
- Alain était très proche de ses étudiants et ne comptait pas son temps pour mener à bout avec beaucoup de patience les différentes manipulations faisant l'objet du concours.
- Il intervenait également dans les leçons d'agrégation où les manipulations qu'il mettait au point avec ses étudiants étaient souvent originales et convaincantes dans l'illustration des leçons proposées au concours.
- Alain travaillait déjà en équipe pédagogique au sein de ces préparations et ses remarques ou orientations se révélaient toujours pertinentes. Il faisait régner au sein de cette équipe une bonne ambiance qui contribuait à la réussite des étudiants aux concours, étudiants souvent placés dans les premières dizaines en admission par rapport au niveau national.

Dans toute son activité universitaire ce qui a guidé Alain c'est son sens du service public.

À l'université comme au dehors Alain a toujours été un homme fortement impliqué partout où il passait. Il ne recherchait pas les honneurs mais était toujours volontaire pour des tâches collectives. Sa vie est une succession de responsabilités dans le champ politique, dans le champ syndical, social, ou religieux. Militant socialiste engagé, fier de son engagement il était disponible, ouvert aux autres. Mais il ne mélangeait jamais les genres. Homme discret, parlant peu de lui ou de sa famille mais très attaché à Danielle et à ses enfants, passionné et curieux, ayant un sens aigu du service public il faisait passer au premier rang l'intérêt général. Alain nous quitte aujourd'hui et nous mesurons, tardivement certainement, tout ce que nous lui devons. Merci Alain.

Jacques DUVEAU

IX - Carnet

<u>Ils nous ont quittés</u>:

Jean-Claude Lefrançois, époux d'Annie Lefrançois, décédé le 25 janvier 2018.

Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Arts et Création

22ème exposition de l'ASA



Espace Culture

du 15 au 17 Mai 2018

Association de Solidarité des Anciens de l'Université Lille 1 - Sciences et Technologies



ASA Université Lille 1
Bâtiment P7
Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tél: 03 20 33 77 02 email: asa@univ-lille1.fr http://asa.univ-lille1.fr/spip



ISSN: 1168-6898

directeur de la publication : Jacques Duveau directeur de la rédaction : Jean-Michel Duthilleul

réalisation : Jean-Michel Duthilleul et Nadine Demarelle

merci à : Alain Barré, Yves Chaimbault, Bernard Delahousse, Evelyne Delanaud, Michel Descamps, Christian Druon, Jacques Duveau, Gerald Gaillard, Chantal Lemahieu, Bernard Maitte, Francis Meilliez, Marie Paule Quétu, Carlos Sacré, Francis Wallet

Imprimerie de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies